

→ Concours 2026-2027

100% efficace
LE TOUT-EN-UN

CRPE

Professeur des écoles

5^e édition

**Préparation rapide et complète
aux épreuves écrites et orales !**

Admissibilité : Français • Mathématiques

Admission : Entretien • Leçon

- ✓ Planning de révision
- ✓ Le cours en 65 fiches
- ✓ Toute la méthode
- ✓ 400 QCM et exercices corrigés
- ✓ 17 sujets d'annales corrigés

OFFERT

Tout le cours
en audio



Vuibert **N°1**
DES CONCOURS

CRPE

Professeur des écoles

Vuibert

CRPE

Professeur des écoles

Ouvrage dirigé par Marc Loison

*Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation,
maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université
d'Artois, ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique
pour l'éducation prioritaire, ancien président du jury CRPE*

coordonné par Isabelle Pasquier

*Professeure certifiée de lettres en INSPE, ancienne responsable pédagogique
de site IUFM ayant fait fonction d'inspectrice de l'Éducation nationale*

Jean-Robert Delplace

*Professeur honoraire en INSPE, agrégé de mathématiques,
titulaire d'un master 2 de didactique des mathématiques*

Danièle Dubois

*Professeure agrégée de lettres modernes, co-responsable de la formation
continue premier degré, INSPE Lille Nord de France*

Haimo Groenen

*Professeur agrégé d'EPS, maître de conférences en STAPS,
URePSSS (ULR 7369), INSPE Lille Nord de France*

En collaboration avec Florence Macke

Enseignante maître-formatrice, académie de Lille



OFFERT Tout le cours en audio
+ des sujets et annales corrigés en ligne
+ des éléments sur la méthode Singapour
À retrouver sur www.Vuibert.fr/site/220452

ISSN : 2262-3906

ISBN : 978-2-311-22045-2

Conception de la couverture : Les PAOistes

Conception de la maquette : Bleu T/Linéale production

Composition : So'Graph

Crédit photographique (couverture) : iStock/evgenyatamanenko



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – juillet 2025 – 5, allée de la 2^e DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

Comment aborder le CRPE ?	10
QCM d'auto-évaluation	13
Tous les conseils à suivre et les pièges à éviter	22

Partie 1 | Préparation aux épreuves 25

Planning de révision	27
----------------------	----

■ Chapitre 1

Français 29

Pour se préparer à l'écrit

Fiche 1	Grammaire 	32
Fiche 2	Le nom 	35
Fiche 3	Le verbe 	38
Fiche 4	Types et formes de phrases 	43
Fiche 5	Les fonctions dans la phrase 	46
Fiche 6	Analyse de la phrase 	48
Fiche 7	Orthographe 	53
Fiche 8	Lexique 	58
Fiche 9	Méthodologie de la partie réflexion et développement 	62

Pour se préparer à l'oral

Fiche 10	Parler du cycle 1 au cycle 3 	74
Fiche 11	Lire du cycle 1 au cycle 3 	79
Fiche 12	Écrire du cycle 1 au cycle 3 	89
Fiche 13	Comprendre le fonctionnement de la langue 	100
QCM, exercices et corrigés		102

Chapitre 2

Mathématiques

125

Nombres et calculs

Fiche 1	Différents types de nombres	128
Fiche 2	Numérations de position	131
Fiche 3	Arithmétique	133
Fiche 4	Opérations et calcul littéral	136

Espace et géométrie

Fiche 5	Éléments de base de la géométrie plane euclidienne	140
Fiche 6	Angles	144
Fiche 7	Polygones	147
Fiche 8	Triangles	151
Fiche 9	Triangles égaux, triangles semblables	153
Fiche 10	Grands théorèmes	155
Fiche 11	Transformations du plan	157
Fiche 12	Solides	159

Grandeurs et mesures

Fiche 13	Grandeurs de la géométrie et formules de mesures	166
----------	--	-----

Organisation et gestion de données

Fiche 14	Proportionnalité	170
Fiche 15	Applications usuelles de la proportionnalité	172
Fiche 16	Fonctions	175
Fiche 17	Statistiques	177
Fiche 18	Probabilités	179

Algorithmique et programmation, résolution de problèmes

Fiche 19	Algorithmique et programmation	182
Fiche 20	Problèmes résolus par l'arithmétique et par l'algèbre	186
QCM, exercices et corrigés		187

Chapitre 3

Entretien – Éducation physique et sportive

253

Repères généraux sur l'enseignement de l'EPS

Fiche 1	Les finalités, enjeux, objectifs et activités physiques supports de l'EPS à l'école primaire	256
Fiche 2	Enseigner les activités physiques en EPS	261
Fiche 3	L'EPS et l'éducation à la santé à l'école primaire	263
Fiche 4	Développement de l'enfant, apprentissages et ressources en EPS	266

Fiche 5	Analyser les comportements des élèves pour concevoir son enseignement 	271
Fiche 6	Concevoir des unités d'apprentissage et progressions en EPS 	273
Fiche 7	Concevoir des situations d'apprentissage en EPS à l'école primaire 	275

Repères généraux sur l'enseignement des activités physiques en EPS

Fiche 8	Enseigner les activités athlétiques 	282
Fiche 9	Enseigner la natation 	284
Fiche 10	Enseigner les activités gymniques 	287
Fiche 11	Enseigner les activités physiques artistiques 	289
Fiche 12	Enseigner les activités physiques de pleine nature (APPN) 	291
Fiche 13	Enseigner les jeux collectifs 	293
Fiche 14	Enseigner les jeux de lutte 	295
	QCM et corrigés	297

Chapitre 4 Entretien – Mises en situation professionnelle 301

Connaître l'histoire de l'école primaire française

Fiche 1	L'émergence de l'école contemporaine 	304
Fiche 2	xix ^e siècle : le siècle de l'école primaire 	306
Fiche 3	Discrimination positive et politique d'éducation prioritaire 	310
Fiche 4	Dates clés 	313

Se situer dans les différentes dimensions du système éducatif

Fiche 5	Administration, hiérarchie et acteurs du système éducatif 	316
Fiche 6	Les structures de concertation 	318
Fiche 7	Fonctionnement de l'école primaire 	319
Fiche 8	Projet d'école, coopérative scolaire, intervenants extérieurs et parents d'élèves 	323

Connaître les valeurs et exigences du service public et de la République

Fiche 9	Le professeur des écoles, fonctionnaire et agent de l'État 	326
Fiche 10	Les compétences et responsabilités du professeur des écoles 	328
Fiche 11	L'histoire de la laïcité en France 	330
	QCM, exercices et corrigés	332

Chapitre 5

Leçon 335

Fiche 1	Analyse du texte de cadrage de l'épreuve 	336
Fiche 2	Concevoir et animer une séance d'apprentissage 	342
Fiche 3	Deux exemples de fiches de préparation 	348
Fiche 4	Préparer son exposé et analyse d'une page de manuel en français 	355
Fiche 5	Analyse de pages de manuels, pistes de leçons en mathématiques 	363
Fiche 6	Présenter son exposé 	369
Fiche 7	Répondre aux questions du jury 	372

Partie 2 | Sujets corrigés 375

Chapitre 1

Français 377

Sujet 1	Annales 2025, groupement 1	378
Sujet 2	Annales 2024, groupement 1	383

Chapitre 2

Mathématiques 389

Sujet 1	Annales 2025, groupement 3	390
Sujet 2	Annales 2024, groupement 2	399

Chapitre 3

Entretien – Éducation physique et sportive 409

Sujet	Annales 2024, groupement 2	410
-------	----------------------------	-----

Chapitre 4

Entretien – Mises en situation professionnelle 417

- Sujet 1** Annales 2024, groupement 2, situation d'enseignement :
laïcité et religions ; situation de vie scolaire : le harcèlement 418
- Sujet 2** Annales 2023, groupement 2, situation d'enseignement :
équipe pédagogique, équipe éducative ; situation de vie scolaire :
laïcité et refus des discriminations 421

Chapitre 5

Leçon 423

- Sujet 1** Annales 2024, cycle 2 : CE1, leçon de français,
écriture d'une histoire 424
- Sujet 2** Annales 2024, cycle 2 : CE2, leçon de mathématiques,
les faits numériques 429

Comment aborder le CRPE ?

Cet ouvrage a pour objectif essentiel d'assurer la préparation théorique de la plupart des épreuves écrites et orales du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE). Rappelons que ces épreuves visent à apprécier les connaissances du candidat indispensables pour un enseignement maîtrisé des programmes de l'école primaire.

Avant d'aborder la préparation théorique des épreuves écrites de français et de mathématiques, des épreuves orales portant sur la préparation d'une leçon, l'enseignement de l'éducation physique et sportive et la connaissance du système éducatif et du métier de professeur, il paraît essentiel d'indiquer les textes officiels qui régissent désormais le CRPE et que tout candidat se doit de connaître. Il est par ailleurs indispensable de connaître l'ensemble des épreuves écrites et orales d'admissibilité et d'admission et les objectifs qui leur sont assignés.

1. Les textes officiels

L'arrêté du 25 janvier 2021 paru au *Journal officiel* du 29 janvier 2021 fixe les modalités d'organisation du concours externe de recrutement de professeurs des écoles. Deux grandes séries d'épreuves constituées respectivement de trois épreuves écrites d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission sont définies par référence aux programmes de l'école primaire (*Bulletin officiel* n° 31 du 30 juillet 2020), au socle commun de connaissances, de com-

pétences et de culture (*Bulletin officiel* n° 17 du 23 avril 2015) mais aussi par référence aux compétences professionnelles des maîtres (annexe de l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 paru au *Journal officiel* du 18 juillet 2013). Ces compétences sont intégralement réaffirmées dans le référentiel de formation publié dans le *Journal officiel* du 7 juillet 2019. Ce référentiel mis en œuvre depuis la rentrée scolaire 2019 précise, par ailleurs, les objectifs, les axes de formation et le niveau de maîtrise des attendus en fin de master MEEF.

2. Les épreuves du CRPE

Trois épreuves écrites d'admissibilité

Cadre de référence : Programmes de l'école primaire

Niveau attendu : Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4 (et classe de seconde pour le domaine « Nombres et calculs » en mathématiques ; et classes de seconde et première pour le domaine « Étude de la langue » en français). Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.

Épreuve écrite disciplinaire de français
Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Elle comporte trois parties :

une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;

une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;

une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures		
L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.		Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Épreuve écrite d'application Notée sur 20. Coefficient 1. Durée : 3 heures		
L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : sciences et technologie ; histoire, géographie, enseignement moral et civique ; arts. Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.		
Sciences et technologie	L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou de plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale.	Chaque épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. L'épreuve peut comporter 2 ou 3 composantes, notées sur un total de 20 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Histoire, géographie, enseignement moral et civique	Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou de plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycles 1 à 3).	
Arts	Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3).	

Deux épreuves orales d'admission	
Épreuve de leçon Notée sur 20. Coefficient 4. Durée : 1 heure. Préparation : 2 heures	
L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.	
Préparation : Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...	Durée de l'épreuve : Français : 30 minutes dont un exposé de 10 à 15 minutes et un entretien pour la durée restante impartie à cette partie. Mathématiques : idem La note 0 est éliminatoire.
Présentation et entretien : Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.	

Épreuve d'entretien composée de 2 parties Notée sur 20. Coefficient 2. Durée totale : 1 heure 5 minutes	
Première partie : Éducation physique et sportive. Connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant Notée sur 10. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes	
Préparation : À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.	Exposé : ne doit pas excéder 15 minutes. Entretien : pour la durée restante impartie à cette première partie. La note 0 est éliminatoire.
Exposé et entretien : L'entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.	
Seconde partie : Se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation Notée sur 10. Durée : 35 minutes	
Objectifs : Cette seconde partie porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.	
Entretien : Le premier temps de l'échange débute par une présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. La suite de l'échange doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à : ▪ s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ; ▪ faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.	Premier temps de l'échange : ▪ Présentation du parcours et des expériences (5 minutes maxi). ▪ Échange avec le jury : 10 minutes. Second temps de l'échange : (mises en situation professionnelle) 20 minutes. La note 0 est éliminatoire.
Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère Notée sur 20. Durée : 30 minutes. Préparation : 30 minutes	
Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à passer une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.	
Contenu et modalités : L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie).	Exposé : 10 minutes Échange : 20 minutes L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé. Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Le présent manuel, par le biais de points disciplinaires, didactiques, pédagogiques et déontologiques, vous permettra de vous préparer efficacement aux épreuves écrites et orales.

C'est le souhait que les auteurs de cet ouvrage et moi-même formulons. Par ailleurs, sa mise en œuvre éditoriale n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse des éditrices Anaïs Cotelle, Stéphanie Herbaut et Laure Moudio Priso que je tiens ici personnellement à remercier.

Marc Loison,
directeur de l'ouvrage

QCM d'auto-évaluation

Avant de débiter votre préparation au concours, évaluez-vous en répondant aux questions ci-dessous organisées par disciplines. Plusieurs réponses par question sont possibles. Reportez-vous ensuite aux corrigés pour déterminer vos axes prioritaires de travail.

2 heures



Français

A. Grammaire

1. Une proposition subordonnée relative peut :

- ☐ a. compléter un nom.
- ☐ b. compléter un verbe.
- ☐ c. compléter indifféremment un nom et un verbe.
- ☐ d. être indépendante.

2. « Agréable » est :

- ☐ a. un adjectif.
- ☐ b. un adjectif indéfini.
- ☐ c. un attribut.
- ☐ d. un adverbe.

3. Le passé simple permet en général d'exprimer :

- ☐ a. une action brève.
- ☐ b. une action de premier plan.
- ☐ c. une action révolue.
- ☐ d. une action en cours.

4. « L'horloge égrène le temps. » est :

- ☐ a. une phrase complexe.
- ☐ b. une phrase affirmative.
- ☐ c. une phrase déclarative.
- ☐ d. une phrase simple.

5. Dans « Je vous le rappelle », vous est :

- ☐ a. un pronom possessif.
- ☐ b. un article défini.
- ☐ c. un pronom personnel.
- ☐ d. un déterminant.

B. Orthographe

6. Choisissez l'orthographe qui convient : Les clefs sont là...

- ☐ a. où je les ai laisser.
- ☐ b. où je les ai laissé.
- ☐ c. ou je les ai laissées.
- ☐ d. où je les ai laissées.

7. Choisissez l'orthographe qui convient :

- ☐ a. étimologie.
- ☐ b. étymologie.
- ☐ c. éthimologie.
- ☐ d. éthymologie.

8. Dans « Les traces que laissent les mouettes sur les plages » l'accord du verbe est régi par :

- ☐ a. les mouettes.
- ☐ b. que.
- ☐ c. les traces.
- ☐ d. les plages.

9. Choisissez l'accord correct :

- ☐ a. des savoir-faires.
- ☐ b. des savoirs-faires.
- ☐ c. des savoirs-faire.
- ☐ d. des savoir-faire.

10. Demain, je ... la pelouse :

- ☐ a. tonderais.
- ☐ b. tonderai.
- ☐ c. tondrai.
- ☐ d. tondrais.

C. Lexique

11. « Sylve », « futaie » et « bûcheron » :

- ☐ a. sont des mots de la même famille.
- ☐ b. appartiennent au même champ lexical.
- ☐ c. appartiennent au même champ sémantique.
- ☐ d. sont des synonymes.

12. « Avions » dans les expressions « les avions » et « nous avions » sont :

- ☐ a. des homonymes.
- ☐ b. des homophones.
- ☐ c. des homographes.
- ☐ d. des homonymes parfaits.

13. « Inévitablement » se décompose de la manière suivante :

- ☐ a. inévitable-ment.
- ☐ b. in-évitable-ment.
- ☐ c. in-évit-able-ment.
- ☐ d. inévit-ablement.

14. « Aqueduc » appartient à la même famille que :

- ☐ a. aquarium.
- ☐ b. aquarelle.
- ☐ c. cloaque.
- ☐ d. claque.

15. « Éruption » et « irruption » sont des :

- ☐ a. homonymes.
- ☐ b. antonymes.
- ☐ c. paronymes.
- ☐ d. synonymes.

D. Phonologie

16. Le mot « sceau » comporte :

- ☐ a. un digramme.
- ☐ b. un trigramme.
- ☐ c. un monogramme.
- ☐ d. un pentagramme.

17. Combien y a-t-il de phonèmes dans le mot « flaque » ?

- ☐ a. 2.
- ☐ b. 3.
- ☐ c. 4.
- ☐ d. 5.

18. Combien y a-t-il de syllabes dans le mot « maîtresse » ?

- ☐ a. 3 écrites et 2 orales.
- ☐ b. 2 écrites et 2 orales.
- ☐ c. 2 écrites et 3 orales.
- ☐ d. 3 écrites et 3 orales.

19. Dans « crocodile » :

- ☐ a. « cro » est une attaque et « dile » est une rime.
- ☐ b. « croc » est une attaque et « dile » est une rime.
- ☐ c. il n'y a ni attaque ni rime.
- ☐ d. « cr » est une attaque et « o » est une rime.

20. La conscience phonologique s'intéresse :

- ☐ a. aux troubles de l'audition.
- ☐ b. aux unités graphiques d'un mot.
- ☐ c. aux unités sonores d'un mot (syllabes, phonèmes).
- ☐ d. au principe alphabétique.

E. Didactique

21. La didactique s'intéresse :

- ☐ a. uniquement aux savoirs savants.
- ☐ b. à la transposition des savoirs savants en savoirs scolaires.
- ☐ c. uniquement aux savoirs scolaires.
- ☐ d. uniquement aux programmes.

22. Un enseignant qui présente une règle puis la fait appliquer dans des exercices utilise une méthode :

- ☐ a. active.
- ☐ b. déductive.
- ☐ c. hypothético-déductive.
- ☐ d. inductive.

23. Mettre les élèves en groupes est un choix :

- ☐ a. didactique.
- ☐ b. pédagogique.
- ☐ c. didactique et pédagogique.
- ☐ d. éthique.

24. La didactique c'est :

- ☐ a. l'art de faire la classe.
- ☐ b. savoir gérer les élèves.

- ☐ c. savoir préparer ses cours.
- ☐ d. savoir transmettre le savoir.

25. Annoter une production écrite en cours de séquence en donnant des conseils de réécriture relève de l'évaluation :

- ☐ a. certificative.
- ☐ b. sommative.
- ☐ c. diagnostique.
- ☐ d. formative.

Mathématiques

A. Nombres

26. Combien de zéros y a-t-il dans l'écriture chiffrée du nombre « cent mille millions vingt mille dix » ?

- ☐ a. 9.
- ☐ b. 12.
- ☐ c. 16.
- ☐ d. 18.

27. On considère le nombre $A = 9 + \frac{4}{5}$.

La partie décimale de A^2 est :

- ☐ a. $\frac{16}{25}$
- ☐ b. 0,64
- ☐ c. $\frac{4}{100}$
- ☐ d. 0,4

28. Le quotient de deux nombres décimaux :

- ☐ a. est toujours décimal.
- ☐ b. est parfois décimal.
- ☐ c. est parfois rationnel non décimal.
- ☐ d. est parfois irrationnel.

29. La notation scientifique de 3 700 000 000 est :

- ☐ a. 37×10^8
- ☐ b. 37×10^{-8}
- ☐ c. $3,7 \times 10^9$
- ☐ d. $0,37 \times 10^{10}$

30. Soit le nombre $N = (n + 5)^2 - (n - 5)^2$, avec n un nombre entier. Alors :

- ☐ a. N est multiple de 4.
- ☐ b. N est multiple de 5.
- ☐ c. N est impair.
- ☐ d. N est divisible par 10.

31. Combien de nombres premiers y a-t-il parmi les nombres suivants ?

213 – 717 – 91 – 10 101 – 101

- ☐ a. 1
- ☐ b. 2
- ☐ c. 3
- ☐ d. 4

32. Un particulier souhaite carreler le sol d'une pièce rectangulaire à l'aide de dalles carrées en linoléum. La pièce mesure 6,60 m sur 4,50 m. Il souhaite n'utiliser que des dalles entières.

- ☐ a. Il peut utiliser des dalles carrées de 25 cm de côté.
- ☐ b. Il ne pourra jamais utiliser de dalles carrées.
- ☐ c. Il peut utiliser des dalles carrées de 12 cm de côté.
- ☐ d. Il peut utiliser des dalles carrées de 30 cm de côté.

33. $3 \times 3^{1\,000}$ peut s'écrire :

- ☐ a. $3^{1\,001}$
- ☐ b. $3^3\,000$
- ☐ c. $9^{1\,000}$
- ☐ d. non simplifiable.

B. Grandeurs, gestion de données

34. Dans une boisson A, il y a 4 parts de chocolat pour 5 parts de lait. Dans une autre boisson B, il y a 5 parts de chocolat pour 6 parts de lait. Parmi les affirmations suivantes, une seule est correcte, laquelle ?

- ☐ a. A est plus chocolatée que B.
- ☐ b. B est plus chocolatée que A.
- ☐ c. A et B ont le même goût.
- ☐ d. On ne peut pas comparer le goût des deux boissons, car on manque de données.

35. Un robinet débite 240 L d'eau en 1 h 15 min. Combien de temps met-il pour remplir un récipient de 68 L ?

- ☐ a. 22 min.
- ☐ b. 21 min 25 s.
- ☐ c. 21 min 15 s.
- ☐ d. 21 min 0,25 s.

36. De l'année 2013 à l'année 2014, le nombre d'élèves d'une école a baissé de 10 %. Durant cette même période, le nombre de filles est passé de 50 % à 55 %. En un an, le nombre de filles :

- ☐ a. a augmenté de 0,5 %.
- ☐ b. a augmenté de 1 %.
- ☐ c. a diminué de 0,5 %.
- ☐ d. a diminué de 1 %.

37. La largeur et la hauteur d'une télévision suivent le ratio 16 : 9. Sachant que la hauteur est 54 cm, combien mesure la largeur ?

- ☐ a. 106 cm.
- ☐ b. 96 cm.
- ☐ c. 94 cm.
- ☐ d. 30,375 cm.

38. Un cycliste met 2 h 20 min pour parcourir une distance à la vitesse moyenne de 26 km/h. Au retour, pour parcourir cette même distance, il réalise une vitesse moyenne de 14 km/h.

- ☐ a. Sa vitesse moyenne sur l'ensemble du parcours est de 18,2 km/h.
- ☐ b. Sa vitesse moyenne sur l'ensemble du parcours est de 20 km/h.
- ☐ c. Sa vitesse moyenne sur l'ensemble du parcours est d'environ 19,08 km/h.
- ☐ d. On ne peut pas déterminer sa vitesse moyenne sur l'ensemble du parcours, car on manque de données.

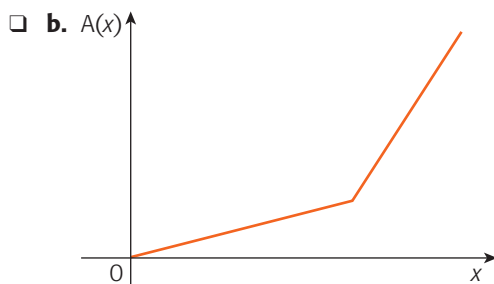
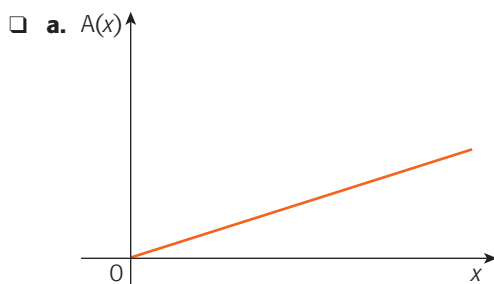
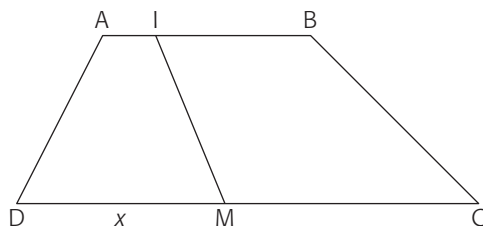
39. On réduit la longueur d'un rectangle de 20 % et on augmente la largeur de ce rectangle de 20 %. L'aire de ce rectangle :

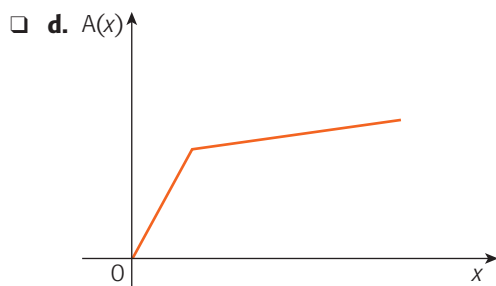
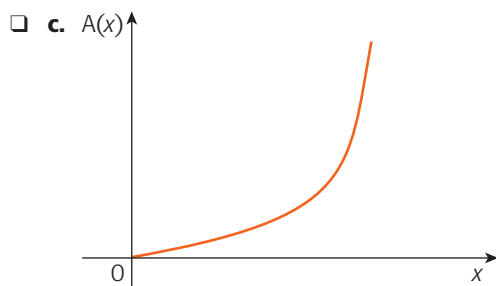
- ☐ a. reste la même.
- ☐ b. diminue de 4 %.
- ☐ c. augmente de 2 %.
- ☐ d. le résultat dépend des mesures exactes de la longueur et de la largeur de ce rectangle.

40. On quadruple le côté d'un cube. Alors le volume de ce cube est multiplié par :

- ☐ a. 4.
- ☐ b. 8.
- ☐ c. 12.
- ☐ d. 64.

41. On considère un trapèze ABCD, tel que $AB = 5$ cm, $AD = 4,5$ cm et $CD = 11$ cm. Le point I est tel que $AI = \frac{1}{4} AB$. Un point M décrit le segment [CD]. On note x , la distance DM. Parmi les graphiques suivants, lequel est susceptible de représenter les variations de l'aire $A(x)$ du triangle IMD en fonction de x ?





42. On lance un dé à 6 faces numérotées de 1 à 6, tel que :

- chaque face portant un nombre pair a la même probabilité d'apparition ;
- chaque face portant un nombre impair a la même probabilité d'apparition ;
- la probabilité d'apparition d'une face impaire est le double de la probabilité d'apparition d'une face paire.

La probabilité d'obtenir une face impaire est :

- ☐ a. 2.
- ☐ b. $\frac{2}{3}$.
- ☐ c. $\frac{1}{2}$.
- ☐ d. $\frac{3}{4}$.

43. Léa obtient 10 à son dernier devoir. Sa moyenne passe alors de 13 à 12. Quelle note devra-t-elle obtenir au prochain devoir pour avoir à nouveau 13 de moyenne ?

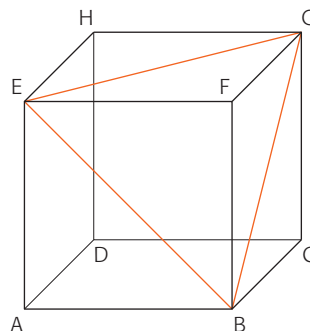
- ☐ a. 12.
- ☐ b. 18.
- ☐ c. 15.
- ☐ d. 16.

44. Un récipient cylindrique A est rempli d'eau jusqu'à une hauteur de 5 cm. On verse cette eau dans un autre récipient cylindrique B

dont le diamètre est le tiers du diamètre du premier récipient. Quelle est la hauteur d'eau obtenue dans ce deuxième récipient ?

- ☐ a. 15 cm.
- ☐ b. 45 cm.
- ☐ c. 30 cm.
- ☐ d. Il n'y a pas assez de données pour déterminer cette hauteur.

45. On considère un cube ABCDEFGH.



Combien vaut le volume de la pyramide EFGH par rapport au volume du cube ?

- ☐ a. 18 %.
- ☐ b. 25 %.
- ☐ c. $\frac{1}{8}$.
- ☐ d. environ 17 %.

C. Géométrie

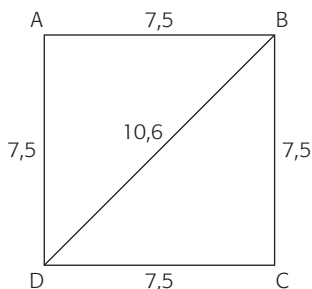
46. Dans un triangle ABC, le point I est le milieu du côté [BC]. Alors :

- ☐ a. AIB et AIC ont la même aire.
- ☐ b. AIB et AIC n'ont en général pas la même aire.
- ☐ c. on ne peut pas savoir si AIB et AIC ont la même aire.
- ☐ d. il faut que ABC soit isocèle en A pour que AIB et AIC aient la même aire.

47. Une homothétie de centre A et de rapport – 3 :

- ☐ a. agrandit les dimensions des figures.
- ☐ b. diminue les dimensions des figures.
- ☐ c. conserve les dimensions des figures.
- ☐ d. une telle homothétie n'existe pas car le rapport doit être positif.

48. On considère un quadrilatère ABCD dont les dimensions sont données sur le dessin ci-dessous.



Ce quadrilatère est un :

- ☐ a. parallélogramme.
- ☐ b. carré.
- ☐ c. trapèze rectangle.
- ☐ d. rectangle.

49. On considère un quadrilatère convexe dont les diagonales sont perpendiculaires. Quelles propositions sont vraies parmi les suivantes ?

- ☐ a. Ce quadrilatère est un carré.
- ☐ b. Si les diagonales ont le même milieu, c'est un losange.
- ☐ c. Une des diagonales est axe de symétrie du quadrilatère.
- ☐ d. En général, ce quadrilatère est quelconque (c'est-à-dire ni parallélogramme, ni rectangle, ni losange, ni carré).

50. Une ville située sur l'équateur peut avoir pour coordonnées :

- ☐ a. (90° ; 90°).
- ☐ b. (0° ; 0°).
- ☐ c. (52° ; 0°).
- ☐ d. (0° ; 55°).

Éducation physique et sportive

51. À l'école maternelle, il est préconisé de mettre en place une séance d'éducation physique :

- ☐ a. quotidienne.
- ☐ b. hebdomadaire.
- ☐ c. tous les 2 jours.
- ☐ d. tous les 3 jours.

52. A l'école élémentaire, quelle durée d'apprentissage est préconisée pour une séquence d'EPS ?

- ☐ a. 3 heures.
- ☐ b. 6 heures.
- ☐ c. 10 heures.
- ☐ d. 15 heures.

53. Quel effort physique n'est pas adapté au niveau de développement des élèves d'école primaire ?

- ☐ a. intense et bref.
- ☐ b. intense et prolongé.
- ☐ c. modéré et court.
- ☐ d. modéré et prolongé.

54. Lors de la répétition d'une situation d'apprentissage par un élève, quel taux de réussite peut-on retenir pour considérer que l'élève a acquis la compétence visée ?

- ☐ a. 3 réussites sur 10 répétitions.
- ☐ b. 5 réussites sur 10 répétitions.
- ☐ c. 7 réussites sur 10 répétitions.
- ☐ d. 10 réussites sur 10 répétitions.

55. Les programmes du cycle 2 fixent comme objectif que l'élève soit capable de se déplacer dans l'eau sans appui sur :

- ☐ a. une quinzaine de mètres.
- ☐ b. quinze mètres.
- ☐ c. une trentaine de mètres.
- ☐ d. trente mètres.

56. « Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière », établit un lien entre l'EPS et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. À travers quel domaine du socle ?

- ☐ a. le domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre.
- ☐ b. le domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen.
- ☐ c. le domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques.
- ☐ d. le domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine.

57. Quand un enfant apprend-il généralement à faire du vélo sans roues stabilisatrices ?

- ☐ a. au cycle 1.
- ☐ b. au cycle 2.
- ☐ c. au cycle 3.
- ☐ d. au cycle 4.

58. Lors d'une sortie à vélo en dehors de l'école, les élèves peuvent être confrontés à une incertitude :

- ☐ a. événementielle.
- ☐ b. spatiale.
- ☐ c. temporelle.
- ☐ d. spatiale, événementielle et temporelle.

59. Les autorités publiques recommandent pour des enfants jusqu'à 5 ans :

- ☐ a. 30 minutes d'activités physiques par jour.
- ☐ b. 1 heure d'activités physiques par jour.
- ☐ c. 3 heures d'activités physiques par jour.
- ☐ d. 3 heures d'activités physiques par semaine.

60. L'activité physique peut contribuer au bien être :

- ☐ a. physique.
- ☐ b. mental.
- ☐ c. social.
- ☐ d. physique, mental et social.

Mises en situation professionnelle

61. L'idée d'éducation nationale apparaît :

- ☐ a. au XVIII^e siècle.
- ☐ b. au XIX^e siècle.
- ☐ c. au XX^e siècle.
- ☐ d. sous l'Ancien Régime.

62. Qui va faire en sorte que l'école maternelle soit identifiée comme une maison d'éducation maternelle et non comme un établissement d'instruction ?

- ☐ a. Marie Pape-Carpantier.
- ☐ b. Pauline Kergomard.
- ☐ c. Ferdinand Buisson.
- ☐ d. Jules Ferry.

63. La mise en place des zones d'éducation prioritaires en France date de :

- ☐ a. 1982.
- ☐ b. 1975.
- ☐ c. 1963.
- ☐ d. 2012.

64. Le collège unique est instauré par :

- ☐ a. Jean-Marie Berthoin.
- ☐ b. Michel Debré.
- ☐ c. Alain Savary.
- ☐ d. René Haby.

65. L'obligation scolaire est portée à 16 ans en :

- ☐ a. 1936.
- ☐ b. 1882.
- ☐ c. 1959.
- ☐ d. 1989.

66. Le fonctionnaire est au service :

- ☐ a. de l'intérêt général.
- ☐ b. du bien public.
- ☐ c. de la République.
- ☐ d. du gouvernement.

67. Quel philosophe a posé les trois principes qui régissent encore notre système d'instruction publique : gratuité, liberté et laïcité ? :

- ☐ a. Denis Diderot.
- ☐ b. Nicolas de Condorcet.
- ☐ c. Jean-Jacques Rousseau.
- ☐ d. Voltaire.

68. L'assurance scolaire est obligatoire :

- ☐ a. pour les activités scolaires obligatoires.
- ☐ b. pour les activités scolaires facultatives.
- ☐ c. pour les sorties et voyages scolaires.
- ☐ d. pour les activités périscolaires.

69. La loi pour une école de la confiance du 26 juillet 2019 repose sur les mesures suivantes :

- ☐ a. la création d'un service public de l'école inclusive.
- ☐ b. l'amélioration des rythmes scolaires.
- ☐ c. la détermination d'un projet pédagogique.
- ☐ d. l'abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans.

70. Enseigner de manière laïque, c'est :

- ☐ a. contredire les croyances religieuses de ses élèves.
- ☐ b. respecter les croyances religieuses de ses élèves.
- ☐ c. travailler à écarter les ignorances et les illusions.
- ☐ d. apprendre aux élèves tout ce qu'il est possible de savoir.

**Retrouvez le corrigé page suivante,
ainsi que l'analyse de vos résultats.**

CORRIGÉ

1 a.	2 a.	3 b. et c.	4 b., c. et d.	5 c.	6 d.	7 b.
8 a.	9 d.	10 c.	11 b.	12 a., b., c. et d.	13 c.	14 a., b. et c.
15 c.	16 a. et b.	17 c.	18 a.	19 d.	20 c.	21 b.
22 b.	23 c. et d.	24 c. et d.	25 d.	26 a.	27 c.	28 b. et c.
29 c.	30 a., b. et d.	31 a.	32 d.	33 a.	34 b.	35 c.
36 d.	37 b.	38 a.	39 b.	40 d.	41 a.	42 b.
43 d.	44 b.	45 d.	46 a.	47 a.	48 a.	49 b. et d.
50 b. et d.	51 a.	52 c.	53 b.	54 c.	55 a.	56 c.
57 b.	58 d.	59 c.	60 d.	61 a. et d.	62 b.	63 a.
64 d.	65 c.	66 a., b. et c.	67 b.	68 b. et c.	69 a. et d.	70 b., c. et d.

Reportez le résultat de vos réponses ci-dessous, comptez seulement un point par bonne réponse :

	RÉPONSES CORRECTES	RÉPONSES INCORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 0 ET 8 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 9 ET 17 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 25 RÉPONSES CORRECTES
Français	... /25	... /25	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond le français. Les fiches de cours (à partir de la page 27) et les entraînements vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir !	Rendez-vous à la page 27 et prenez connaissance des 13 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours et continuez de vous entraîner avec les entraînements.
Mathématiques	... /25	... /25	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond les mathématiques. Les fiches de cours (à partir de la page 125) et les entraînements vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir !	Rendez-vous à la page 125 et prenez connaissance des 20 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours (à partir de la page 125) et continuez de vous entraîner avec les entraînements.

Mathématiques	... /25	... /25	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond les mathématiques. Les fiches de cours (à partir de la page 125) et les entraînements vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir !	Rendez-vous à la page 125 et prenez connaissance des 20 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours (à partir de la page 125) et continuez de vous entraîner avec les entraînements.
---------------	---------	---------	---	---	---

	RÉPONSES CORRECTES	RÉPONSES INCORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 0 ET 3 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 4 ET 6 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 7 ET 10 RÉPONSES CORRECTES
Éducation physique et sportive	... /10	... /10	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond l'EPS. Les fiches de cours (à partir de la page 267) et les entraînements vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir !	Rendez-vous à la page 267 et prenez connaissance des 14 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours à partir de la page 267) et continuez de vous entraîner avec les entraînements.
Mises en situation professionnelle	... /10	... /10	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond la connaissance du système éducatif. Les fiches de cours (à partir de la page 315) et les entraînements vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir !	Rendez-vous à la page 315 et prenez connaissance des 11 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours (à partir de la page 315) et continuez de vous entraîner avec les entraînements.

ATTENTION Les sujets corrigés

Quels que soient vos résultats et votre niveau, n'oubliez surtout pas de vous mettre en situation de concours grâce aux sujets corrigés que nous vous proposons dans la seconde partie de l'ouvrage.

Tous les conseils à suivre et les pièges à éviter

Les conseils à suivre figurant ci-dessous sont extraits des rapports de jurys de la session 2022. Les pièges à éviter, quant à eux, apparaissent de manière récurrente dans les rapports depuis quelques années. Ils méritent donc pour cette raison d'être rappelés.

1. Conseils à suivre

■ Épreuve écrite disciplinaire de français

Réflexion suscitée par un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai) :

- La problématique posée doit faire l'objet d'une analyse précise pour être traitée de manière approfondie. Un plan de développement structuré est attendu (liens logiques, cohérence et cohésion textuelle, références et citations introduites) tout autant qu'une rédaction adaptée, soignée et correcte.
- Avoir une base de culture littéraire, par exemple en parcourant un dictionnaire d'auteurs (à défaut de lire les œuvres), en consultant des manuels d'histoire ou de littérature et surtout les éléments de cadrage pour l'enseignement du français figurant dans le parcours préparatoire au professorat des écoles mis en ligne sur le site Éduscol.

Connaissance de la langue :

- Cette partie de l'épreuve est discriminante. [...] Les connaissances attendues relèvent du niveau de 3^e en français : il est donc indispensable que les candidats s'approprient les connaissances de ce pro-

gramme, non seulement pour se différencier des autres candidats, mais aussi pour maîtriser des connaissances et des capacités qui leur seront nécessaires pour enseigner efficacement la maîtrise de la langue dans les classes du primaire.

- La maîtrise des normes orthographiques et la mobilisation d'un bagage lexical varié sont encore trop souvent inégalement maîtrisées. Elles restent un attendu inconditionnel du CRPE.

■ Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

- Avant de se présenter, les candidats doivent absolument acquérir la maîtrise des concepts de base et connaître un minimum de vocabulaire spécifique aux mathématiques. On ne saurait accepter un candidat qui ne maîtrise pas les notions qu'il devra enseigner ou qui ne connaît pas une partie du programme de l'épreuve.
- Envisager une appropriation des programmes du cycle 4 (BOEN n° 31 du 30 juillet 2020) et les attendus didactiques qui s'y réfèrent.

■ Épreuve écrite d'application

- La connaissance de la démarche d'investigation, ainsi que la capacité à la traduire

dans des propositions de séances réalistes dans la classe, constituent un levier de réussite important.

- La maîtrise des contenus disciplinaires est un préalable indispensable à la réussite de l'épreuve.
- Le statut du document et la fonction de celui-ci doivent être interrogés. Le questionnement sur la nature du document, son auteur, sa date, le temps écoulé entre l'événement et la réalisation du document, son contexte ne relève pas d'un rituel.

■ Épreuve de leçon

- Il est attendu du candidat une attitude réflexive et une capacité à se décentrer de la séance présentée afin de pouvoir proposer des réajustements à partir du questionnement du jury.
- Le candidat doit être en mesure d'argumenter ses choix pédagogiques au regard de ce que demande l'Institution et de ce que nous dit la recherche, non au regard de ses seules convictions.

■ EPS (exposé et entretien)

- S'assurer d'une possible mise en œuvre de la situation proposée au regard des capacités des élèves et plus particulièrement aux cycles 1 et 2.
- Savoir décliner les enjeux de santé, culturels ou sociaux.

■ Se situer dans le système éducatif (entretien)

- Appréhender le système éducatif français dans toutes ses dimensions (historique, organisation, fonctionnement, comparaison internationale).
- Avoir une bonne connaissance du rôle et des statuts des professionnels de proximité.
- Connaître les droits et devoirs des enseignants (et des parents) et montrer un positionnement affirmé de fonctionnaire d'État.

■ Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

- Une révision des structures grammaticales de base est fortement recommandée.
- Travailler le lexique spécifique au champ éducatif.

2. Pièges à éviter

■ Épreuve écrite disciplinaire de français

Réflexion suscitée par un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai) :

- Négliger la culture littéraire générale.
- Ignorer le style littéraire du texte fourni.
- Fournir un développement trop général.

Connaissance de la langue :

- Ne pas accorder d'importance à la lecture des consignes pour en déduire le lien avec un point précis de la langue.
- Réduire la fonction même de la grammaire à un étiquetage formel. Ne pas oublier que sa maîtrise favorise une réflexion sur la langue, ses usages et ses normes au service de la compréhension en lecture et de la production d'écrit lisible par autrui.

■ Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

- Oublier de vérifier la vraisemblance des résultats obtenus.
- Ignorer d'effectuer une lecture approfondie des énoncés et des consignes notamment pour les points de vigilance suivants : expression des unités, respect des arrondis attendus.
- Se contenter de décrire quand il est demandé d'analyser.

■ Épreuve écrite d'application

- Ignorer la partie scientifique, notamment pour les sujets se rattachant à l'école maternelle.
- Ne savoir ni justifier ses choix, ni les modifier au besoin.
- Être incapable de garder un regard critique sur sa proposition de démarche d'apprentissage et d'identifier les difficultés possibles des élèves.
- Ne pas être en mesure d'éclairer le jury sur la logique et la progressivité de ses actions, des étapes retenues, sur la nature et le rôle des traces écrites, et sur les modalités d'évaluation prévues.

■ Épreuve de leçon

- Ne pas savoir répondre à des questions portant sur d'autres cycles.
- Rester dans l'approximation et ne pas être en mesure de citer le nom d'un champ d'apprentissage.
- Ne pas maîtriser les concepts disciplinaires en jeu dans les apprentissages.

■ EPS (exposé et entretien)

- Proposer un modèle pédagogique qui laisse peu de place à l'élève dans la construction de ses apprentissages.
- Mal définir le rôle et la place de l'enseignant.

- Proposer une mise en œuvre inadaptée aux capacités des élèves.
- Hésiter à s'appuyer sur sa propre expérience, même modeste, sous réserve de l'avoir bien analysée.

■ Se situer dans le système éducatif (entretien)

- Omettre lors de l'entretien de se situer comme enseignant porteur des valeurs de la République.
- Ignorer les éléments principaux de la réglementation liée à certains sujets (par-tenariat, dispositifs d'accueil des élèves en situation de handicap, etc.).
- Ignorer d'approfondir sa connaissance du monde actuel et de mettre en lien des faits de société et d'y réfléchir, alors que la compréhension du monde dans lequel nous vivons et la mise en perspective de questions sociétales sont essentielles pour le futur enseignant.

■ Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

- Ignorer les textes officiels régissant l'enseignement des langues vivantes étrangères à l'école élémentaire.
- Proposer une exploitation du document pédagogique inadaptée au niveau de la classe retenu.

Partie1

Préparation aux épreuves

Planning de révision	27
Chapitre 1 Français	29
Chapitre 2 Mathématiques	125
Chapitre 3 Entretien - Éducation physique et sportive	253
Chapitre 4 Entretien - Mises en situation professionnelle	301
Chapitre 5 Leçon	335

Planning de révision

Périodes	Français	Mathématiques	EPS	Mises en situation professionnelle
Septembre- Octobre	– Grammaire – Le nom – Le verbe – Méthodologie de la partie réflexion à partir d'un texte	– Différents types de nombres – Numérations de position – Arithmétique – Opérations et calcul algébrique	– Les fondements de l'EPS à l'école primaire. – Repères sur l'enseignement et les apprentissages en EPS à l'école primaire. – Repères méthodologiques relatifs à l'exposé et à l'entretien.	- Connaître l'histoire de l'école primaire française – L'émergence de l'école contemporaine – XIX^e siècle : le siècle de l'école primaire
Novembre- Décembre	– Types et formes de phrases – Les fonctions dans la phrase – Analyse de la phrase – Parler du cycle 1 au cycle 3	– Éléments de base de la géométrie plane euclidienne – Angles, polygones, triangles, triangles égaux, semblables	L'enseignement de l'EPS au cycle 1.	- Connaître l'histoire de l'école primaire française – Discrimination positive et politique d'éducation prioritaire – Dates clés
Janvier- Février	– Orthographe – Lexique – Écrire du cycle 1 au cycle 3	– Grands théorèmes – Transformations du plan – Solides – Grandeurs de la géométrie et formules de mesures	L'enseignement de l'EPS au cycle 2.	- Se situer dans les différentes dimensions du système éducatif – Administration, hiérarchie et acteurs du système éducatif – Les structures de concertation – Fonctionnement de l'école primaire – Projet d'école, coopérative scolaire, intervenants extérieurs et parents d'élèves
Mars	– Lire du cycle 1 au cycle 3 – Étudier la langue	– Proportionnalité et applications usuelles – Fonctions – Statistiques – Probabilités – Algorithmique et programmation – Problèmes résolus par l'arithmétique ou par l'algèbre	L'enseignement de l'EPS au cycle 3.	- Connaître les valeurs et exigences du service public et de la République – Le professeur des écoles, fonctionnaire et agent de l'État – Les compétences et responsabilités du professeur des écoles – L'histoire de la laïcité en France
Avril	Révisions générales	Révisions générales		
Mai-Début juin	Se préparer à l'épreuve orale de leçon de français	Se préparer à l'épreuve orale de leçon de mathématiques	Révisions générales	Révisions générales

PARTIE 1

Préparation aux épreuves

CHAPITRE 1

Français

Pour se préparer à l'écrit

Fiche 1	Grammaire	32
Fiche 2	Le nom	35
Fiche 3	Le verbe	38
Fiche 4	Types et formes de phrases	43
Fiche 5	Les fonctions dans la phrase	46
Fiche 6	Analyse de la phrase	48
Fiche 7	Orthographe	53
Fiche 8	Lexique	58
Fiche 9	Méthodologie de la partie réflexion et développement	62

Pour se préparer à l'oral

Fiche 10	Parler du cycle 1 au cycle 3	74
Fiche 11	Lire du cycle 1 au cycle 3	79
Fiche 12	Écrire du cycle 1 au cycle 3	89
Fiche 13	Comprendre le fonctionnement de la langue	100
	QCM, exercices et corrigés	102

Il vous est recommandé de procéder à une lecture fine des attendus de fin d'année et repères annuels de progression des cycles 2 à 4 (en ligne sur le site Éduscol).

<https://eduscol.education.fr/pid38211/attendus-reperes.html>

Pour l'étude de la langue, les questions peuvent aussi porter sur les programmes de seconde et première des voies générales et technologiques (cf. *BOEN* spécial n° 1 du 22/01/2019). Des éléments méthodologiques dédiés à l'étude de la langue et du lexique sont proposés dans les corrections des exercices et dans les sujets inédits.

PARTIE 1

Préparation aux épreuves

CHAPITRE 1 Français

Pour se préparer à l'écrit

Fiche 1	Grammaire	32
Fiche 2	Le nom	35
Fiche 3	Le verbe	38
Fiche 4	Types et formes de phrases	43
Fiche 5	Les fonctions dans la phrase	46
Fiche 6	Analyse de la phrase	48
Fiche 7	Orthographe	53
Fiche 8	Lexique	58
Fiche 9	Méthodologie de la partie réflexion et développement	62

Il vous est recommandé de procéder à une lecture fine du guide *Pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle* (en ligne sur le site Éduscol), ainsi que *La grammaire du français du CP à la 6^e* (également en ligne sur le site Éduscol).

Les fiches prennent appui sur les programmes en vigueur. Nous vous invitons par ailleurs à prendre connaissance de la *Terminologie grammaticale*, ouvrage complémentaire paru en juillet 2020 (en ligne sur le site Éduscol).



1. La grammaire : définitions

Chaque fois que l'on parle, lit, écrit, on met en œuvre la langue pour comprendre, mais aussi être compris. L'élève doit donc apprendre à connaître la langue dans laquelle il s'exprime, à en maîtriser la structure, les nuances et les codes. L'école est le lieu de la découverte et de l'apprentissage des structures et des règles qui permettent de parler et écrire correctement la langue française.

Le dictionnaire *Le Petit Robert* définit la grammaire comme « l'ensemble des structures et des règles qui permettent de produire tous les énoncés appartenant à une langue et seulement eux », mais aussi comme « l'étude systématique d'une langue », « l'étude des formes et des fonctions », soit ce qui permet la description, la modélisation, la théorisation de la structure, du fonctionnement d'une langue donnée ou encore « l'ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue », ce qui confère à la grammaire une valeur normative.

2. Quelle grammaire à l'école aujourd'hui ?

On y travaille majoritairement la grammaire de phrase (celle qui se charge d'analyser les éléments constitutifs de celle-ci). Cependant, un texte ne se réduit pas à une succession de phrases. On assure donc une sensibilisation à la grammaire de texte (qui se charge d'analyser les éléments interphrastiques – connecteurs, chaîne des pronoms, modalités de progression...) et à la grammaire de discours (qui se charge d'analyser notamment tout ce qui concerne la situation d'énonciation : Qui parle ? Quand ? À qui ? Pourquoi ?...).

3. Que faut-il savoir ? ou les incontournables à maîtriser

✓ Les classes de mots

Les programmes en vigueur ont recours aux notions de nature, de classe grammaticale et de classe de mots. Le mot classe a l'avantage de permettre de se rendre compte que les mots qui appartiennent à une même classe partagent des propriétés morphologiques et syntaxiques communes. Employer le mot « nature » revient à appliquer une simple étiquette aux mots de la langue française. Or on sait que dans certains cas, donner la « nature » exacte d'un mot dépend de son contexte d'emploi : ainsi « que », par exemple, peut aussi bien être une conjonction de subordination qu'un pronom relatif.

On distingue en français deux grandes catégories de classes de mots :

- les mots invariables ;
- les mots variables.

• Les mots invariables

a) Les adverbes

Adverbes interrogatifs (*Quand pars-tu à Paris ?*)

Adverbes de négation (*Je ne vais pas à Londres.*)

Adverbes de temps (*demain*)

Adverbes de lieu (*loin*)

Adverbes de manière (*aisément*)

Adverbes de quantité ou d'intensité (*assez*).

b) Les prépositions

– **prépositions simples** (constituées d'un seul mot) : à, dans, par... On peut recourir au moyen mnémotechnique « Adam part pour Anvers avec deux cents sous sûrs » pour en retenir quelques-unes (« à dans par pour en vers avec de sans sous sur ») ;

– **locutions prépositives** (constituées de plusieurs mots qui équivalent en général à une préposition simple) : à cause de, au lieu de, de peur de...

Les prépositions servent à établir une relation entre deux mots ou groupes de mots.

c) Les conjonctions de coordination

Elles servent à mettre en relation des mots ou groupes de mots de même classe et de même fonction dans la phrase : mais, ou, et, donc, or, ni, car.

Remarque : La terminologie grammaticale de juillet 2020 classe « donc » parmi les adverbes.

d) Les conjonctions de subordination

Elles servent à introduire la proposition subordonnée qui dépend d'une proposition principale.

À la manière des prépositions, on parle de conjonction de subordination simple (que, quand, comme...) et de locution conjonctive lorsqu'elle est composée de plusieurs termes (le plus souvent avec que).

Quelques exemples de conjonctions : parce que, puisque, quoique (que l'on ne confond pas avec quoi que), si, comme (attention, cette conjonction peut exprimer la cause ou le temps selon le contexte d'emploi), que (attention à bien observer son emploi afin de ne pas le confondre avec le pronom relatif, ex. : *Je crois **que*** [conjonction de subordination] *le printemps va finir par arriver.* / *L'homme **que*** [pronom relatif] *tu aimes est bien mal élevé.*).

e) Les interjections

Elles servent à exprimer un sentiment, un ordre, une sensation (*Ah !, Chut ! Zut ! Mince ! Bravo !...*).

• Les mots variables

a) Les noms

Ils servent à désigner des êtres, des choses, des idées. Plus de précisions dans la fiche 8 qui traite du nom.

b) Les déterminants

Le terme « déterminant » regroupe sous un même vocable différentes catégories grammaticales. Dans tous les cas, il s'agit d'un mot situé à gauche d'un nom qui le détermine en genre et en nombre.

À l'intérieur des déterminants, on trouve :

- **les articles définis** : la/le/les/l' ;
- **les articles indéfinis** : une/un/des ;
- **les articles partitifs** : de la/du/de l' ;
- **les adjectifs démonstratifs** : cette/ce/cet ;
- **les adjectifs possessifs** : ma/ton/leur ;
- **les adjectifs indéfinis** : quelques, certains ;
- **les adjectifs numéraux** : cinq, cent ;
- **les adjectifs interrogatifs** : quel/quelles ;
- **les adjectifs exclamatifs** : quel/quelle.

c) Les pronoms

Un pronom est un mot qui remplace un nom et permet d'en éviter la répétition.

On distingue 6 catégories de pronoms :

- **les pronoms personnels** : je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles, me, moi ;
- **les pronoms possessifs** : le tien, le mien, les siens, les vôtres ;
- **les pronoms démonstratifs** : celle, ceux, celle-là ;
- **les pronoms indéfinis** : personne, aucun, chacun, tous ;
- **les pronoms interrogatifs** : qui, à qui, qu'est-ce que ;
- **les pronoms relatifs** :
 - **simples** : qui, que, quoi, dont, où ;
 - **composés** : lequel, auquel, duquel, lesquels, à laquelle.

On veillera à ne pas commettre de confusion entre, par exemple :

- **déterminant possessif** : **mon** livre/**le mien** pronom possessif (le pronom remplace le nom) ;
- **déterminant démonstratif** : **ces** filles/**celles-ci** pronom démonstratif (le pronom remplace le nom).

d) Les adjectifs

Les adjectifs se rapportent à un nom qu'ils précisent. Ils apportent des informations sur la qualité de l'être ou l'objet qu'ils qualifient (qualifiants) ou ils permettent de classer l'être ou l'objet (classifiants). Ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils permettent de qualifier.

e) Les verbes

Plus de précisions dans la **fiche 3** qui traite du verbe.



Un nom désigne un concept, un objet de pensée, qu'il s'agisse d'un être, d'un objet, d'une qualité, d'un sentiment...

1. Le nom propre

Il identifie de manière univoque l'être ou l'objet auquel on l'applique, d'où le terme nom « propre » ; c'est pourquoi on ne peut jamais anticiper le nom propre porté par un individu ou une chose. Portant une majuscule à l'initiale, il ne prend pas de déterminant quand il désigne un être ou un objet unique, sinon, il devient un nom commun (*Hercule/un hercule*). S'il désigne un lieu géographique, il est parfois précédé d'un déterminant (*Paris/les Alpes*). Il l'est systématiquement, s'il désigne un nom de peuple (*les Aborigènes*).

2. Le nom commun

Il n'identifie pas un objet de manière univoque (cf. les définitions de dictionnaire) tant qu'il n'est pas accompagné d'un déterminant qui de fait ancre le nom dans la réalité de ce qu'il désigne précisément. L'addition d'un déterminant peut faire de tout mot, quelle que soit sa classe grammaticale d'origine, un nom : c'est la nominalisation. Il peut aussi recevoir une ou plusieurs expansions : on parle alors de groupe nominal, dont le nom constitue le noyau.

Il sert à désigner toutes les réalités de la vie (êtres, choses, sentiments, états, actions, idées, moments...).

On peut différencier les noms communs selon les réalités qu'ils désignent (= traits lexicaux ou catégories) : animé/inanimé ; concret/abstrait ; comptable/non comptable ; humain/non humain ; mâle/femelle (si animé) ; masculin/féminin. Pour les noms comportant le trait « inanimé », le genre est imposé par l'usage. Un même nom peut appartenir à plusieurs catégories. L'analyse en traits lexicaux permet de différencier les homonymes, de définir les noms.

Les traits lexicaux du nom « peinture » au sens d'un tableau sont : inanimé, concret, comptable, non humain, féminin.

Les traits lexicaux du nom « peinture » au sens du matériau servant à peindre (de la peinture) sont : inanimé, concret, non comptable, non humain, féminin.

Les traits lexicaux du nom « mousse » au sens d'apprenti marin sont : animé, concret, comptable, humain, mâle, masculin.

Les traits lexicaux du nom « mousse » au sens de ce qui peut être utilisé pour se raser sont : inanimé, concret, non comptable, non humain, féminin.

3. Les marques du genre

Le français utilise deux genres : le masculin et le féminin, quand d'autres en utilisent trois avec le neutre. Le genre des noms inanimés est arbitraire et peut changer d'une langue à une autre (genre non motivé ou genre grammatical).

Le genre des noms animés n'est pas toujours logique. Si le mot « laideron » pourrait désigner un homme laid, l'usage l'associe néanmoins à une femme : *Cette femme est un vrai laideron*. Le genre est transmis par l'usage et s'identifie souvent grâce au déterminant.

Le suffixe permet par ailleurs d'induire le genre du nom : *une semeuse/un semoir*. Le genre permet ainsi de différencier des homonymes (*livre, vase, crêpe, mémoire...*). Certains noms commençant par une voyelle n'ont pas de genre bien défini : *un/une après-midi*.

De nombreux noms « animés » changent de genre en fonction du sexe évoqué (genre motivé ou naturel). Cela entraîne soit un changement de forme à l'écrit et à l'oral (*un lion/une lionne*), soit un changement de forme à l'écrit et non à l'oral (*un ami/une amie*), soit aucun changement (*un/une artiste*).

4. Les marques du nombre

Elles ne concernent que les noms comptables, les seuls à pouvoir être mis au pluriel.

Le pluriel des noms est le plus souvent inaudible à l'oral et se remarque à l'écrit par l'ajout d'un -s, d'un -x ou un changement de finale. Néanmoins, certains noms changent de genre entre le singulier et le pluriel (*amours, délices, orgues*). Certains noms n'existent qu'au pluriel, ceux notamment qui désignent des ensembles d'objets ou de notions (*archives, broussailles, mœurs...*), des cérémonies (*fiançailles, funérailles...*), des sommes d'argent (*arrhes, honoraires...*), des lieux peu éloignés (*les alentours, les environs*).

5. Le groupe nominal (GN) et ses expansions

On considère deux sortes d'expansions : les expansions du nom et les expansions au nom.

✓ L'expansion du nom

a) L'adjectif et le participe épithètes

L'adjectif désigne une qualité attachée à une substance (alors que le nom désigne une substance munie de qualités constantes). Il appartient aux expansions du GN lorsqu'il occupe la fonction d'épithète antéposé ou postposé, c'est-à-dire immédiatement situé devant ou derrière le nom, avec ou sans adverbe.

b) Le complément du nom (CdN)

Il est lui-même un GN ou un nom, ou un pronom, ou un verbe à l'infinitif, ou un adverbe, ou une proposition subordonnée (*Le monde de demain/La crainte que vous soyez partis* = la crainte de votre départ).

Il précise le nom auquel il est lié par une préposition (à, de, par, pour, sans) : on parle dans ce cas de groupe nominal prépositionnel, à moins qu'il ne soit juxtaposé. La préposition modifie ou peut modifier le sens du CdN (*un roman pour la jeunesse/une machine à laver/la joie de vivre ; une tasse à thé/une tasse de thé*).

Le CdN est toujours placé après le nom (*Je prends le train de 7h02*. Dans cet exemple, de 7h02 est bien un CdN alors que dans *Je prends le train à 7h02*, à 7h02 est un complément circonstanciel de temps.).

c) La proposition subordonnée relative

Voir [fiche 6](#) sur la phrase.

✓ L'expansion au nom

L'apposition

Séparée du nom par une virgule ou deux points, elle qualifie ou désigne une seconde fois ce qui vient d'être nommé. Si elle est constituée d'un GN, elle présente un rapport d'identité ou d'équivalence avec l'élément auquel elle est accolée (*Cette voiture, un vrai bolide, consomme beaucoup d'essence*). Constituée d'un GN, l'apposition est transformable en attribut du sujet, supprimable et déplaçable (*Cette voiture est un vrai bolide ; elle consomme.../Cette voiture consomme.../Vrai bolide, cette voiture...*). Si elle est constituée d'un adjectif, elle apporte une précision supplémentaire non indispensable ; elle est alors déplaçable dans la phrase (*Les renseignements, faux, ont été supprimés./Faux, les renseignements...*). Certaines grammaires la considèrent davantage comme une construction que comme une fonction. Sa nature peut être d'une grande variété.

✓ Le rôle des expansions

Les expansions déterminatives (CdN/adjectif épithète/PSR) permettent d'identifier un objet ou une personne parmi d'autres (*Les règles de la danse/les règles fixées/les règles auxquelles obéissent les danseurs*). Elles jouent un rôle essentiel dans les définitions et les textes informatifs, ainsi que dans tous les énoncés précis écrits pour fournir des renseignements sur un sujet ou sur un phénomène, pour classer des informations.

Les expansions descriptives (adjectif épithète/CdN/PSR) enrichissent le GN en apportant des précisions facultatives (*Un livre drôle/Légère, elle s'avança sur le devant de la scène./Ses cheveux aux reflets auburn.../La pelouse que foulaient les joueurs...*). Dans les textes narratifs ou descriptifs, elles aident le lecteur à imaginer les personnages, les décors, les actions.

Les expansions explicatives (adjectif ou participe épithète/PSR/apposition) mettent en évidence le lien logique qui unit deux idées ou deux faits. Elles expriment une relation comme la cause (*Mon chien, que j'avais laissé seul, aboyait*). On les trouve dans les textes explicatifs et argumentatifs. Elles évitent de répéter sans cesse « parce que... ».



Le verbe est un mot variable qui a la particularité de se conjuguer. Sa morphologie dépend du mode, du temps, de la personne et de la forme. Il exprime soit une action faite ou subie soit un état. Il est donc judicieux de ne pas limiter l'approche sémantique du verbe à la notion d'action. Pour permettre aux élèves de reconnaître un verbe, il est important de s'appuyer sur une approche morphologique : le verbe est le seul mot qui change lorsque l'on fait varier le temps de la phrase, il est l'élément encadré par la négation dans la phrase négative.

Ce matin, il *pleut*. Hier matin, il *pleuvait*. Ce matin, il ne *pleut* pas.

1. Le verbe

On peut classer les verbes en différents types :

– **verbes intransitifs** : ils n'appellent ni attribut, ni complément de verbe (Le chat dort.) ;

– **verbes transitifs** :

• **verbes transitifs directs** : ils appellent un COD (J'attends le bus 33.) ;

• **verbes transitifs indirects** : ils appellent un COI (Tommy ressemblait à sa mère.).

N.B. : les verbes dits impersonnels ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier : le verbe falloir, les verbes météorologiques (pleuvoir, neiger...).

✓ Les formes

a) Verbes à la forme pronominale

Ils sont précédés d'un pronom personnel réfléchi. Ils peuvent être exclusivement pronominaux (*s'évader*) ou tantôt pronominaux tantôt non (*donner/se donner*). Le pronom personnel peut avoir une valeur réfléchie (*Je me regarde dans le miroir.*) ou une valeur réciproque (*Elles s'embrassent avec tendresse.*).

b) Verbes à la forme active ou passive

Selon les grammaires, on trouvera également la notion de voix.

Dans les deux cas, l'information est de même teneur, c'est le point de vue de celui qui s'exprime qui varie. *La police a arrêté le voleur* : on insiste sur l'action de la police. Dans *Le voleur a été arrêté par la police* : on insiste plus sur la situation du voleur.

N.B. : attention à la conjugaison des verbes dans le cas de la forme passive :

– Paul *a arrêté* de fumer. Le verbe est conjugué au passé composé ;

– Paul *a été arrêté* par la police. Le verbe est conjugué au passé composé de la forme passive.

2. Analyser le verbe

✓ Les modes

On distingue les modes personnels des modes impersonnels.

Les modes impersonnels : ils ne se conjuguent pas, ils sont au nombre de 3 :

- **infinitif** : présent (*quitter*) et passé (*avoir quitté*) ;
- **participe** : présent (*quittant*) et passé (*quitté*) ;
- **gérondif** : présent (*en quittant*) et passé (*en ayant quitté*).

Les modes personnels : ils se conjuguent.

- **indicatif** ;
- **impératif** ;
- **subjonctif** ;
- **conditionnel** (à signaler que certains envisagent le conditionnel comme un temps de l'indicatif, cependant les programmes en vigueur le classent en mode).

Indicatif		Impératif		Subjonctif		Conditionnel	
Temps simple	Temps composé	Temps simple	Temps composé	Temps simple	Temps composé	Temps simple	Temps composé
Présent	Passé composé	Présent	Imparfait	Présent	Passé	Présent	Passé
Imparfait	Plus-que-parfait			Imparfait	Plus-que-parfait		
Passé simple	Passé antérieur						
Futur simple	Futur antérieur						

Une forme verbale s'analyse en radical et terminaison. La terminaison en elle-même gagne à être décomposée en temps et en personne. Ainsi, l'imparfait *chantions* se découpe en *chant-ions*, puis en *chant-i-ons*. -i pour l'imparfait et -ons pour la personne. Cette approche favorise l'apprentissage des élèves qui distinguent ce qui marque la personne de ce qui marque le temps. C'est une économie et une simplification qui peut leur permettre de mieux savoir construire les conjugaisons.

On gagne également en cohérence en apprenant aux élèves qu'il existe trois personnes de conjugaison : la première (singulier et pluriel), la deuxième (singulier et pluriel) et la troisième (singulier et pluriel). Il est judicieux de les présenter non sous la forme verticale de « table de conjugaison », mais de tableau mettant en regard les personnes.

Je	Nous
Tu	Vous
Il/Elle	Ils/Elles

✓ Les groupes

Les verbes sont classés en trois groupes qui suivent des règles générales de formation. Le premier groupe (très largement majoritaire, 90 %) est constitué des verbes en -er, le

deuxième groupe (300 verbes environ) regroupe les verbes en -ir qui se conjuguent en -issons et le troisième groupe accueille tous les autres verbes.

✓ Le taux de fréquence

De même qu'il est nécessaire de viser l'efficacité et l'efficacité pour l'apprentissage des formes les plus usuelles (il est plus utile pour un élève de savoir employer la troisième personne du singulier et du pluriel du passé simple que la deuxième personne du même temps). De même, il est nécessaire de connaître le taux de fréquence des verbes de la langue française pour mettre l'accent sur leur apprentissage. Nous les reproduisons ci-dessous :

1. Être	11. Falloir	21. Demander
2. Avoir	12. Devoir	22. Tenir
3. Faire	13. Croire	23. Sembler
4. Dire	14. Trouver	24. Laisser
5. Pouvoir	15. Donner	25. Rester
6. Aller	16. Prendre	26. Penser
7. Voir	17. Parler	27. Entendre
8. Savoir	18. Aimer	28. Regarder
9. Vouloir	19. Passer	29. Répondre
10. Venir	20. Mettre	30. Rendre

3. La valeur d'emploi des temps

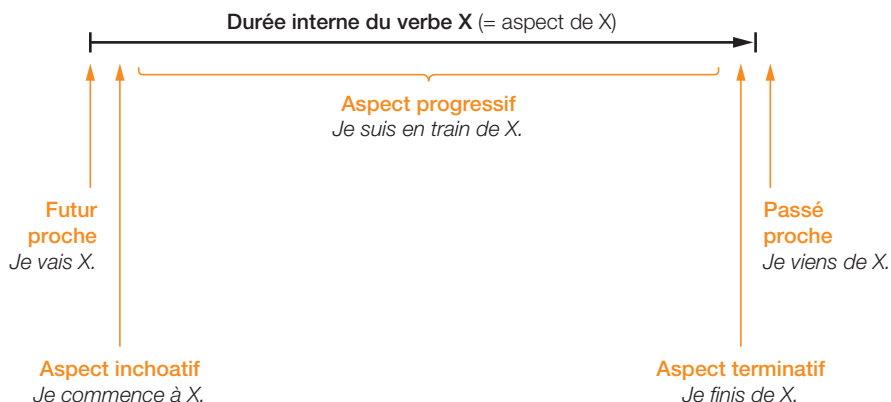
Le **temps** permet de situer l'action ou l'état exprimés par le verbe dans trois époques : passé, présent, futur.

Il faut veiller à distinguer le temps, qui désigne l'époque, et le temps verbal.

Le temps verbal « présent » peut renvoyer :

- au moment que nous vivons (*Je suis chez moi.*) ;
- à l'avenir (*Je pars demain.*).

L'aspect concerne la manière dont la durée du procès est envisagée. La *Grammaire du français* publiée sur Éduscol représente les indications aspectuelles à travers le schéma suivant.



Nous ajouterons à cette terminologie les notions d'aspect accompli (action achevée) et d'aspect inaccompli (action inaccomplie). On estime généralement que les temps simples expriment un aspect inaccompli, alors que les temps composés expriment un aspect accompli.

Quand ils seront partis, la dispute cessera.

À l'oral ou à l'écrit, chaque temps est ainsi employé en fonction de ce que le locuteur veut exprimer.

On parle de valeur des temps. Nous nous arrêtons ici sur les valeurs des temps les plus usuelles.

✓ Le mode indicatif

a) Le présent

Il peut exprimer :

- **le moment où l'on parle** : présent d'énonciation (*Je t'écoute.*) ;
- **un moment proche passé ou futur** : valeur imminente (*Je pose mon manteau et j'arrive.*) ;
- **une habitude** : présent d'habitude (*Il va à la piscine tous les jeudis.*) ;
- **une observation générale** : présent de vérité générale (*L'eau gèle à zéro degré.*) ;
- **dans un récit au passé, la mise en valeur d'un événement** : présent historique ou de narration (*Les hommes chantaient à pleine voix quand tout à coup le silence se fait.*).
- **une action qui dure, qui a commencé mais n'est pas limitée dans le temps** : présent duratif (*Le soleil brille depuis notre arrivée.*).

b) Le passé composé

Il sert à indiquer un événement antérieur au présent. Il peut marquer également une succession d'événements. Il est employé à l'oral comme à l'écrit.

c) L'imparfait

Il exprime un événement ou un statut envisagé comme non accompli, non borné dans le temps. Il sert par conséquent à décrire, à évoquer les actions de second plan, à marquer l'habitude. Il est souvent interrompu par le recours à l'emploi du passé simple (*Le roi et la reine se lamentaient de ne point avoir d'héritier lorsqu'un beau matin une fée se présenta à la porte du château.*).

d) Le plus-que-parfait

Il exprime l'antériorité par rapport à l'imparfait.

e) Le passé simple

Il est un temps de l'écrit. Il exprime une action envisagée comme accomplie. Il peut exprimer une succession d'événements. On y a recours pour les actions de premier plan. Il peut exprimer des actions qui s'inscrivent dans la durée (*Il marcha durant 40 jours.*).

f) Le passé antérieur

Il exprime l'antériorité par rapport au passé simple.

g) Le futur simple

Il situe l'action dans l'avenir. Il l'envisage de manière certaine, fortement probable en tout cas. Il peut permettre d'exprimer un ordre ou un conseil (*Tu prendras la deuxième rue sur ta gauche et tu arriveras à bon port.*).

h) Le futur antérieur

Il exprime l'antériorité par rapport au futur simple.

✓ Le mode conditionnel

À noter : si les programmes considèrent le conditionnel comme un mode, *La grammaire du français - Terminologie grammaticale de 2020* ainsi que *La grammaire du français du CP à la 6^e* le classe parmi les temps de l'indicatif.

Le présent du conditionnel envisage l'action avec incertitude, potentiellement soumise à condition, voire totalement imaginaire (*Tu serais invincible, tu franchirais des précipices, tu combattrais des hordes de soldats.*). Il peut exprimer un futur dans le passé (*Mélanie pensait que Sofiane la rappellerait dans la semaine.*).

Les emplois du conditionnel passé sont similaires à ceux du conditionnel présent.

✓ Le mode subjonctif

On a recours à l'emploi du subjonctif lorsque l'on veut exprimer une pensée, un souhait, un ordre, un conseil. On l'emploie dans les propositions subordonnées de manière obligatoire ou facultative (*Cassandra veut que Valentin soit à l'heure à leur rendez-vous.*).

✓ Le mode impératif

Il ne compte que trois personnes (deuxième personne du singulier et du pluriel, première personne du pluriel). Il permet d'exprimer un ordre, une défense, une demande, un conseil.

N.B. : attention à la conjugaison de l'impératif à la deuxième personne du singulier qui ne prend pas de -s final sauf en présence de y et en : *Va à la porte, vas-y. Donne une pomme, donnez-en une.*



1. Les types de phrases

Il s'agit ici d'interroger la modalité, l'intention avec laquelle le contenu est énoncé et non le simple contenu informatif – au sens strict – de la phrase. Ainsi, un contenu informatif, par exemple le fait que les élèves lisent, peut-il :

- être affirmé ou nié : *Les élèves lisent. Les élèves ne lisent pas.*
- être interrogé : *Les élèves lisent-ils ?*
- être accompagné d'un ordre : *Que les élèves lisent !*

On distingue donc le plus souvent dans la grammaire scolaire trois types de phrases qui peuvent être décrits syntaxiquement ou morphologiquement et du point de vue de l'intonation.

✓ La phrase déclarative

Elle correspond à la phrase la plus fréquemment employée. Caractérisée par une intonation ascendante puis descendante, que confirme le point final qui la conclut, elle sert à donner une information, énoncer un fait, affirmer ou nier. Parfois, elle donne un ordre atténué, exprime un souhait.

Nous avançons dans notre travail de révision. Tu rangeras ta chambre.

✓ La phrase interrogative

On distingue les interrogations totales, qui portent sur l'ensemble de la phrase et appellent une réponse par « oui » ou par « non » (*As-tu bien dormi ? Oui.*), des interrogations partielles, qui portent sur l'un des constituants de la phrase et appellent une réponse ciblée (*À quelle heure t'es-tu réveillé ? 8 h.*)

On distingue encore les phrases interrogatives directes et indirectes.

a) L'interrogative directe

Utilisée pour questionner, interroger, elle est communément associée à une intonation montante bien qu'une intonation descendante soit aussi possible, selon l'effet que l'on cherche à produire.

Cette intonation, quelle qu'elle soit, est marquée à l'écrit par un point d'interrogation.

Du point de vue de sa structure, la phrase interrogative peut être introduite par un terme interrogatif ou non, porter la marque de l'inversion du sujet ou non...

Quand signes-tu ton compromis d'achat ? Tu as aimé le dernier James Bond ?

b) L'interrogative indirecte

Il s'agit d'une proposition subordonnée qui ne se termine jamais par un point d'interrogation.

■ L'interrogative indirecte totale

Introduite par la conjonction de subordination « si », elle appelle une réponse par « oui » ou par « non ». Elle occupe la plupart du temps la fonction de COD du verbe de la principale.

Je me demande si elle viendra.

→ Concours 2026-2027

100% efficace
LE TOUT-EN-UN

Réussissez le CRPE

Concours Professeur des écoles

Une préparation

100% efficace

- ✓ Un parcours de révision personnalisé pour cibler et accélérer votre préparation
- ✓ Un planning pour organiser vos révisions
- ✓ Tout le cours en 65 fiches pour maîtriser le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission
- ✓ Des aides méthodologiques pour vous donner toutes les bonnes pratiques
- ✓ 400 QCM, exercices et sujets pour un entraînement optimal
- ✓ Tous les corrigés pour vous auto-évaluer
- ✓ Une maquette tout en couleurs pour faciliter la mémorisation
- ✓ 9 sujets d'annales corrigés + 8 sujets corrigés en ligne

OFFERT

Tout le cours
en audio



ISSN : 2262-3906
ISBN : 978-2-311-22045-2



9 782311 220452



25,90 €